

Intervention de spécialistes en cas de rayonnement radioactif

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **52 (2005)**

Heft 2

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-370101>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

OFFRE DE COURS

Intervention de spécialistes en cas de rayonnement radioactif



Débitmètre civil RA 99.

OFPP. Lors d'un accident de grande ampleur accompagné d'une augmentation de la radioactivité, un grand nombre d'organisations d'urgence et de personnes astreintes sont amenées à intervenir. En organisant le cours complémentaire pour spécialistes de la radioprotection (dans les organisations d'urgence), l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) assure l'instruction telle qu'elle est prévue par la loi.

Afin de pouvoir garantir la protection de la population en cas d'augmentation de la radioactivité, la Confédération a fourni aux cantons du nouveau matériel en 2001 et 2002. Il s'agit de dosimètres électroniques modernes (EDOS 99), de débitmètres (RA 99), d'unités de programmation (ZE 99) et de tenues de protection (SA 99). Il convient cependant de savoir utiliser ce matériel.

En cas de danger lié à une augmentation de la radioactivité, les services d'intervention des organisations d'urgence et les personnes astreintes doivent, conformément à l'ordonnance sur la formation en radioprotection, re-

cevoir des cours d'instruction en la matière. En règle générale, ces derniers ont lieu directement avant l'intervention. La personne chargée des cours d'instruction au sein d'une organisation d'urgence doit être formée afin d'être techniquement qualifiée en radioprotection. C'est ce que permet le cours complémentaire pour spécialistes en radioprotection organisé par l'OFPP.

Ouvert à toutes les organisations partenaires

Le cours pour spécialistes de la radioprotection peut être suivi par les membres de la protection civile et de toutes les autres organisations partenaires de la protection de la population à titre d'instruction complémentaire. Les futurs chefs de la protection ABC des organes de conduite communaux et régionaux suivent également ce cours avant leur formation de cadres.

Les premiers cours dans ce domaine ont été proposés en 2001 déjà; ils étaient alors intégrés à des cours de perfectionnement. Le cours a maintenant été remanié et dure désormais quatre jours. Il remplit toutes les exigences mentionnées par l'ordonnance sur

la formation en radioprotection. Autre nouveauté, il est donné en collaboration avec le centre de compétences ABC, soit l'école de défense ABC de Spiez.

Formation diversifiée

Le spécialiste de la radioprotection (dans les organisations d'urgence) est entre autres responsable de l'instruction des forces d'intervention qui lui sont confiées, du respect des doses prescrites et de la vérification des mesures prises. Les participants se familiarisent également avec

- les principales bases légales,
- les bases nécessaires en matière de radiophysique et de radiobiologie,
- des mesures simples et efficaces de radioprotection,
- la technique de mesure et le maniement des appareils de mesure et
- la préparation et le déroulement d'un cours d'instruction.

Des membres de la police, des organes de conduite et de la protection civile ont déjà accompli la nouvelle formation. Plus de détails concernant les cours sont disponibles sous www.protopop.ch (Services). □

PLATE-FORME MATÉRIEL DE LA PROTECTION DE LA POPULATION

Remise de matériel de l'armée à la protection de la population

OFPP. L'armée propose à la protection de la population du matériel surnuméraire à un prix avantageux. Cette offre répond aux besoins de divers cantons et communes.

Le matériel de l'armée suivant a été proposé aux cantons et aux communes à un prix avantageux:

- Elévateur à fourche (35 commandes)
- Fraise à neige type 4×4 Intrac/Peter 2011, Rad (6 commandes)
- Fraise à neige type Intrac/Peter, Raupe (4 commandes)

- Fraise à neige type Bucher L 4×4 GT 1200 (47 commandes)
- Assortiment engagement feu (53 commandes)
- Assortiment pour sections de sauvetage (46 commandes)

Le montant des commandes passées à la plate-forme Matériel s'élève à 7,64 millions de francs. Le matériel surnuméraire de l'armée est en premier lieu proposé à la protection de la population. Il s'agit de matériel de seconde main mais en bon état. Les offices cantonaux responsables de la protection civile recevront au cours de l'année d'autres offres de matériel de l'armée. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sous www.protopop.ch (Services/Plate-forme Matériel). □